

Le Canada est le plus grand exportateur d'amiante au monde; il expédie au-delà de 90% de sa production à plus de 70 pays. Les États-Unis sont le principal client, figurant pour environ 40% des exportations canadiennes, suivis de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, et du Royaume-Uni. Ces quatre pays ont absorbé plus de 60% des exportations canadiennes, qui se chiffraient aux environs de 1.4 million de tonnes en 1978.

On prévoit que la demande mondiale de fibre d'amiante augmentera lentement au cours des prochaines années, en raison surtout des besoins accrus des pays en développement. La plupart des sociétés ont continué à consacrer des sommes considérables aux programmes de modernisation et à la protection de l'environnement pour satisfaire à des règlements plus sévères concernant la place du marché et les émissions de polluants atmosphériques.

Une loi créant une société de la Couronne au Québec, la Société nationale de l'amiante (SNA), a été adoptée en mai 1978 par l'Assemblée nationale du Québec. La capitalisation autorisée de la SNA sera de \$250 millions pour permettre au gouvernement de participer directement à l'industrie de l'extraction de l'amiante. Un montant prévu de \$250 millions sera réservé pour l'achat de l'Asbestos Corp. Ltd. (ACL) en vue de la transformation en produits finis de 10 à 12% de la fibre produite au Québec; la mise en marche de recherche et développement portant sur de nouveaux produits; la réalisation de projets en coparticipation avec d'autres sociétés d'extraction et de transformation de l'amiante; et l'évaluation de nouveaux projets d'extraction.

Des évaluations économiques se sont poursuivies sur les terrains de deux grands producteurs éventuels au Québec. Il s'agit du terrain de l'Abitibi Asbestos Mining Co. Ltd. au nord d'Amos, évalué par la Brinco Ltd., et du terrain de la McAdam Mining Corp. Ltd. à l'est de Chibougamau, évalué par la Rio Algom Ltd.

En 1978, la Cassiar Asbestos Corp. Ltd. en Colombie-Britannique a produit plus de 70 000 t de fibre à la mine Cassiar. Au Yukon, la mine Clinton Creek de cette même société en a produit plus de 60 000 t. La production provenant de Clinton Creek a cessé au milieu de 1978 à cause de l'épuisement des réserves.

L'Advocate Mines Ltd., l'unique producteur d'amiante de Terre-Neuve, a produit environ 30 000 t de fibre en 1978. La production a été fortement réduite à cause d'une grève de quatre mois.

Argile et produits argileux

12.4.2

Les expéditions d'argile et de produits argileux provenant de sources canadiennes en 1978 ont été évaluées à \$107 millions, soit une augmentation par rapport à l'année précédente (\$103 millions). Les dépôts d'argile utilisés dans la fabrication du papier, des réfractaires, des faïences fines et des poteries de grès sont rares au Canada. Par conséquent, un grand nombre de ces produits, de même que le kaolin, l'argile réfractaire, l'argile figuline et l'argile de grès, sont importés pour la majeure partie. Au Canada, les argiles ordinaires et les schistes, parce qu'ils ont une teneur plus élevée en alcali et plus faible en alumine que les autres argiles, servent à la fabrication de produits en brique et en tuile.

Potasse

12.4.3

Les expéditions canadiennes, d'une valeur de \$493 millions en 1978, qui proviennent exclusivement de la Saskatchewan, se chiffraient à 6.4 millions de tonnes d'équivalent d'oxyde de potassium contre 5.7 millions en 1977 (tableau 12.18). La capacité de production installée était de 12.3 millions de tonnes de chlorure de potassium. En 1978, l'industrie a fonctionné à 81% de sa capacité, et le gouvernement de la Saskatchewan a terminé son programme d'acquisition de mines de potasse par l'intermédiaire de la Potash Corp. of Saskatchewan, société de la Couronne, qui contrôle actuellement à peu près 40% de l'industrie.

Environ 95% de la production mondiale de potasse est utilisée comme engrais; le reste sert à des fins industrielles.

Au Nouveau-Brunswick, la Potash Co. of America a achevé son forage exploratoire et entrepris l'aménagement d'une concession de potasse qui lui a été accordée en 1973